



Véhicule inondé

Par Orelymat

Bonjour. Mon véhicule a pris l'eau par infiltration dans la nuit du 20 au 21 juillet 2025. Stationné en rue sur parking en centre ville l'eau est montée durant la nuit jusqu'à une hauteur d'environ 70 cm. L'annonce préfet vigilance orange est parue à 22H53 pour pluie et inondation sur le département sans localisation précise. Elle a été rapatriée sur la concession de sa marque qui n'est pas partenaire avec mon assurance. Je précise je suis en LOA, garantie constructeur en cours et assurée en tout risque. A ce jour je dois contacter l'expert. Pourriez-vous dire qu'elles vont être les procédures à venir et que faire? En attendant comme pas de partenariat assureur/ concession (MAIF/ Volkswagen) je dois faire l'avance de tous les frais d'après mon assureur, pas de véhicule de remplacement et une LOA à continuer de payer.

La concession me dit qu'il est possible à 90% qu'elle soit sinistrée et parte en destruction.

Par chaber

Bonjour

Il faut attendre le rapport de l'expert pour savoir si le véhicule est réparable ou non. Votre assureur prendra contact avec la LOA si épave sinon il faudra procéder à la remise état et vous devez avancer les frais.

Selon le contrat l'assureur vous indemniserait franchise déduite

Le véhicule de remplacement temporaire peut être pris ou non charge selon les conditions de votre contrat